

01.01.2024
31.03.2024

Exercice des droits de vote aux assemblées générales des sociétés suisses

Table des matières

1. Statistiques des assemblées générales analysées

1.1 Analyses effectuées et positions de vote

1.2 Répartition des positions de vote

1.3 Recommandations de vote d'Ethos par catégorie de résolutions

2. Résumé des positions de vote

3. Analyses par société

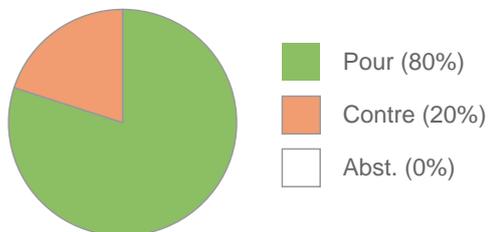
Etabli le 09.04.2024

1. Statistiques des assemblées générales analysées

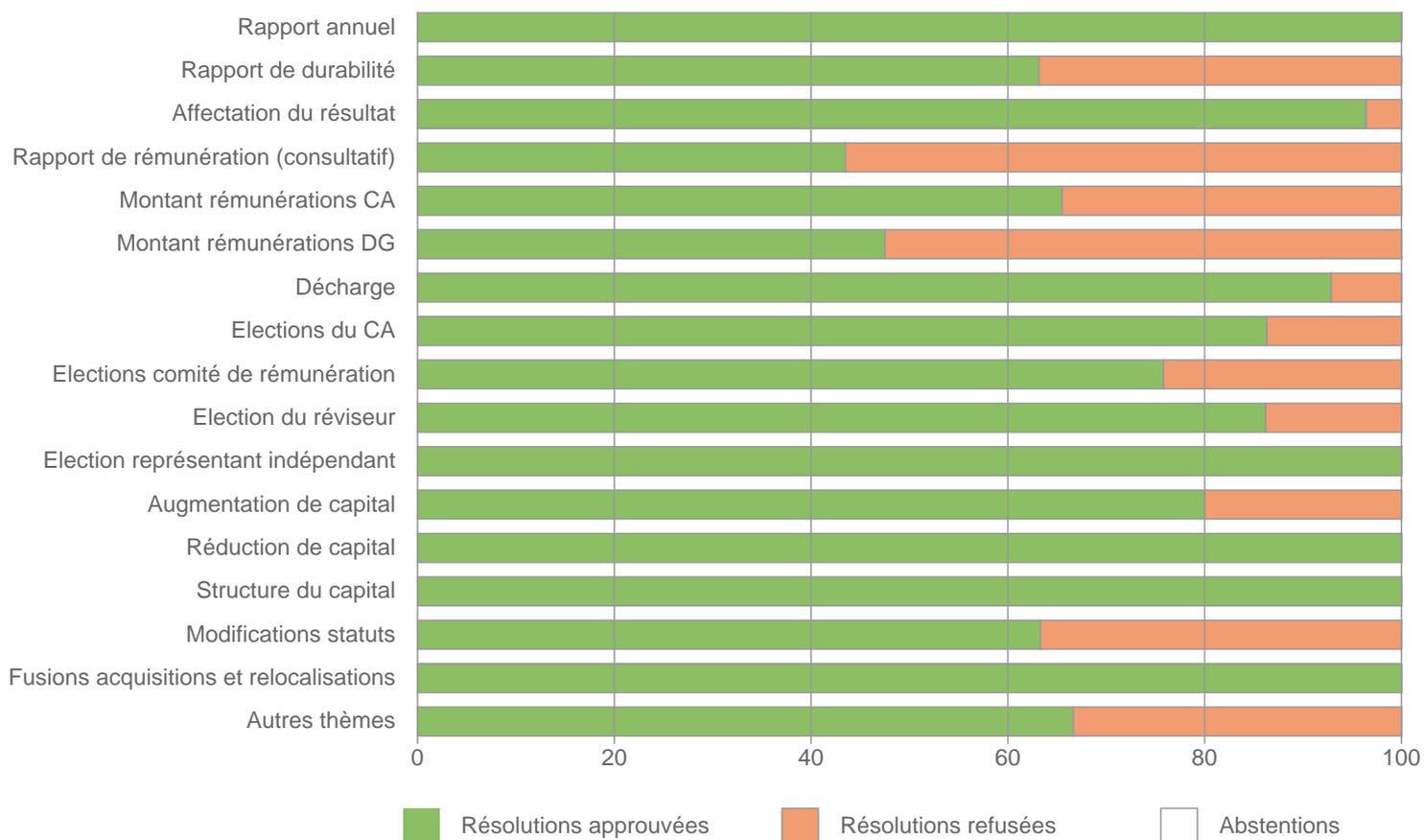
1.1 Analyses effectuées et positions de vote

	Nombre AG	Nombre de résolutions			
		Total	Pour	Contre	Abst.
Assemblées générales ordinaires	26	600	475	125	0
Assemblées générales extraordinaires	4	35	33	2	0
Total	30	635	508	127	0

1.2 Répartition des positions de vote



1.3 Recommandations de vote d'Ethos par catégorie de résolutions



	Résolutions approuvées		Résolutions refusées		Abstentions		Total
Rapport annuel	28	100 %	0	0 %	0	0 %	28
Rapport de durabilité	12	63 %	7	37 %	0	0 %	19
Affectation du résultat	27	96 %	1	4 %	0	0 %	28
Rapport de rémunération (consultatif)	10	43 %	13	57 %	0	0 %	23
Montant rémunérations CA	19	66 %	10	34 %	0	0 %	29
Montant rémunérations DG	19	48 %	21	52 %	0	0 %	40
Décharge	26	93 %	2	7 %	0	0 %	28
Elections du CA	202	86 %	32	14 %	0	0 %	234
Elections comité de rémunération	69	76 %	22	24 %	0	0 %	91
Election du réviseur	25	86 %	4	14 %	0	0 %	29
Election représentant indépendant	26	100 %	0	0 %	0	0 %	26
Augmentation de capital	12	80 %	3	20 %	0	0 %	15
Réduction de capital	8	100 %	0	0 %	0	0 %	8
Structure du capital	3	100 %	0	0 %	0	0 %	3
Modifications statuts	19	63 %	11	37 %	0	0 %	30
Fusions acquisitions et relocalisations	1	100 %	0	0 %	0	0 %	1
Autres thèmes	2	67 %	1	33 %	0	0 %	3

2. Résumé des positions de vote

Type d'assemblée générale

AGO	Assemblée générale ordinaire
AGE	Assemblée générale extraordinaire
MIX	Assemblée générale mixte

Vote

✓	Pour
◐	Partiellement pour
✗	Contre
✎	Abstention

Rapport annuel	Rapport de durabilité	Rapport climatique et stratégie climatique	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes
----------------	-----------------------	--------------------------------------------	-------------------------	---------------------------------------	--------------------------	--------------------------	----------	-----------------	----------------------------------	----------------------	-----------------------------------	-------------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	-----------------------------------------	--------------------------------------------	------------------------------------------------	---------------

Société	Date	Type	Rapport annuel	Rapport de durabilité	Rapport climatique et stratégie climatique	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes
ABB	21.03.2024	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓								
Also	21.03.2024	AGO	✓	✗	✓	✗	✗	✗	✓	◐	✗	✓	✓					✗				
BB Biotech	21.03.2024	AGO	✓		✓		✗		✓	◐	◐	✓	✓									
Belimo	25.03.2024	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				◐					✓
Bellevue Group	20.03.2024	AGO	✓		✓	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✗	✓									
Bergbahnen Engelberg-Trübsee-Titlis	21.02.2024	AGO	✓		✓		✓	✓	✓	◐	◐	✓	✓	✓			◐					
CPH	20.03.2024	AGO	✓	✗	✓	✗	✗	✓	✓	◐	◐	✗	✓					✓				
Crealogix	31.01.2024	AGE								✓	✓	✓						✗	✓			
Dätwyler	14.03.2024	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	◐	◐	✓	✓									
DKSH	26.03.2024	AGO	✓	✗	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓									
EFG International	22.03.2024	AGO	✓	✗	✓	✗	✗	✗	✓	◐	◐	✓	✓									
Givaudan	21.03.2024	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	◐	✓	◐	✓	✓	✓									
Huber+Suhner	27.03.2024	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓						
Hypothekbank Lenzburg	16.03.2024	AGO	✓		✓		✗	✓	✓	◐	✓	✗	✓					✗				
Implenia	26.03.2024	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	◐								
Intershop	27.03.2024	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✗	◐	◐	✗	✓	✗		✓	◐					
Kinarus Therapeutics Holding	01.03.2024	AGE								✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓					
Leclanché	12.01.2024	AGE							✗	✓												
Leonteq	28.03.2024	AGO	✓	✗	✓	✗	✓	◐	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓						
Meyer Burger	18.03.2024	AGE												✓		✓						

Société	Date	Type	Rapport annuel	Rapport de durabilité	Rapport climatique et stratégie climatique	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes
Mobimo	26.03.2024	AGO	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓				
Novartis	05.03.2024	AGO	✓	✓		✓	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓		✓						
Novavest Real Estate	20.03.2024	AGO	✓			✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓				
OC Oerlikon Corporation	21.03.2024	AGO	✓	✓		✗	✗	✗	✗	✓	🟡	✗	✓	✓								
Schindler	19.03.2024	AGO	✓	✗		✓		✗	✗	✓	🟡	✗	✓	✓								✗
SGS	26.03.2024	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	🟡	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓						🟡
Sika	26.03.2024	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓								
Swiss Prime Site	19.03.2024	AGO		✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓								
Swisscom	27.03.2024	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓								
TE Connectivity	13.03.2024	AGO	✓			✓	✗	✓	✗	✓	🟡	🟡	✓	✓	✗	✓		🟡				🟡

3. Analyses par société

ABB

Assemblée générale ordinaire du 21.03.2024

Vote exécuté par Ethos 12.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓
7	Elections au conseil d'administration					
7.1	Réélection de M. David E. Constable	POUR	POUR	POUR		✓
7.2	Réélection de M. Frederico F. Curado	POUR	POUR	POUR		✓
7.3	Réélection de M. Lars Förberg	POUR	POUR	POUR		✓
7.4	Election de M. Johan Forssell	POUR	POUR	POUR		✓
7.5	Réélection de Mme Denise Johnson	POUR	POUR	POUR		✓
7.6	Réélection de Mme Jennifer Xin-Zhe Li	POUR	POUR	POUR		✓
7.7	Réélection de Mme Geraldine Matchett	POUR	POUR	POUR		✓
7.8	Réélection de M. David Meline	POUR	POUR	POUR		✓
7.9	Election de M. Mats Rahmström	POUR	POUR	POUR		✓
7.10	Réélection de M. Peter R. Voser en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
8	Elections au comité de rémunération					
8.1	Réélection de M. David E. Constable au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
8.2	Réélection de M. Frederico F. Curado au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
8.3	Réélection de Mme Jennifer Xin-Zhe Li au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
9	Réélection de Zehnder Bolliger & Partner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓

Also

Assemblée générale ordinaire du 21.03.2024

Vote exécuté par Ethos 12.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux sur les enjeux matériels.</p>	
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
5	Modification des statuts : Principes de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Les membres non exécutifs du conseil peuvent recevoir une rémunération autre qu'un montant fixe payé en espèces ou en actions.</p>	
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>La hausse proposée par rapport à l'année précédente est non justifiée.</p> <p>Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil de manière régulière.</p>	
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>La hausse proposée par rapport à l'année précédente est non justifiée.</p>	
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions et d'administration du plan.</p>	
7.1	Elections au conseil d'administration					
7.1.a	Réélection de Prof. Dr. Peter Athanas	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il préside le comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.</p>	
7.1.b	Réélection de M. Walter P.J. Droege	POUR	POUR	POUR		

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1.c	Réélection de M. Frank Tanski	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 13 ans, relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p>	
7.1.d	Réélection de Dr. Ernest-W. Droege	POUR	POUR	POUR		
7.1.e	Réélection de M. Thomas Fürer	POUR	POUR	POUR		
7.1.f	Réélection de Prof. Dr. Gustavo Möller-Hergt	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien CEO) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	
7.2	Réélection de Prof. Dr. Gustavo Möller-Hergt en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. Möller-Hergt au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	
7.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.3.a	Réélection de Prof. Dr. Peter Athanas au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. Athanas au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.</p>	
7.3.b	Réélection de M. Walter P.J. Droege au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	
7.3.c	Réélection de M. Frank Tanski au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Tanski au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.</p>	
7.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
7.5	Réélection de Dr. Adrian von Segesser en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		

BB Biotech

Assemblée générale ordinaire du 21.03.2024

Vote exécuté par Ethos 08.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Election de Dr. Thomas von Planta en tant que membre et nouveau président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
4.2	Réélection de Dr. Clive A. Meanwell	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓
4.3	Réélection de Dr. Laura J. Hamill	POUR	POUR	POUR		✓
4.4	Réélection de Dr. Pearl S. Huang	POUR	POUR	POUR		✓
4.5	Réélection de Prof. Dr. Mads Krogsgaard Thomsen	POUR	POUR	POUR		✓
4.6	Election de Mme Camilla Soenderby	POUR	POUR	POUR		✓
5	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.1	Réélection de Dr. Clive A. Meanwell au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Meanwell au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
5.2	Réélection de Prof. Dr. Mads Krogsgaard Thomsen au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
6	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓
7	Réélection de Walder Wyss AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
8	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓

Belimo

Assemblée générale ordinaire du 25.03.2024

Vote exécuté par Ethos 13.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
6	Modification des statuts					
6.1	Modification des statuts: Nouveau droit des sociétés	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les contrats de travail peuvent inclure des clauses de non concurrence rémunérées incompatibles avec les lignes directrices d'Ethos.	
6.2	Modification des statuts: Conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
6.3	Modification des statuts: Rémunérations	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	
6.4	Modification des statuts: Changements divers	POUR	POUR	POUR		
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration					
7.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration du 1er janvier 2014 à l'AG 2024	POUR	POUR	POUR		
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration de l'AG 2024 à l'AG 2025	POUR	POUR	POUR		
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration pour l'année comptable 2024	POUR	POUR	POUR		
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale pour l'année comptable 2024	POUR	POUR	POUR		
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale pour l'année comptable 2025	POUR	POUR	POUR		
9.1	Elections au conseil d'administration					
9.1.1	Réélection de Prof. Adrian Altenburger	POUR	POUR	POUR		
9.1.2	Réélection de M. Patrick Burkhalter	POUR	POUR	POUR		
9.1.3	Réélection de Mme Sandra Emme	POUR	POUR	POUR		

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.1.4	Réélection de M. Urban Linsi	POUR	POUR	POUR		
9.1.5	Réélection de Mme Ines Pöschel	POUR	POUR	POUR		
9.1.6	Réélection de M. Stefan Ranstrand	POUR	POUR	POUR		
9.1.7	Réélection de Dr. oec. Martin Zwyszig	POUR	POUR	POUR		
9.2.1	Réélection de M. Patrick Burkhalter en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
9.2.2	Réélection de Dr. Martin Zwyszig en tant que vice-président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
9.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
9.3.1	Réélection de Mme Sandra Emme au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
9.3.2	Réélection de M. Urban Linsi au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
9.3.3	Réélection de Mme Ines Pöschel au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
9.3.4	Réélection de M. Stefan Ranstrand au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
9.4	Réélection de M. Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
9.5	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		

Bellevue Group

Assemblée générale ordinaire du 20.03.2024

Vote exécuté par Ethos 08.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
5	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Veit de Maddalena	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.2	Réélection de Mme Katrin Wehr-Seiter	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.3	Réélection de Prof. Dr. Urs Schenker	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.4	Réélection de Mme Barbara Angehrn Pavik	POUR	POUR	POUR		✓
5.2	Réélection de M. Veit de Maddalena en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.1	Réélection de Mme Katrin Wehr-Seiter au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
5.3.2	Réélection de M. Veit de Maddalena au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
5.3.3	Réélection de Mme Barbara Angehrn Pavik au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
5.4	Réélection de Grossenbacher Rechtsanwälte AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
5.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 25 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓

Bergbahnen Engelberg-Trübsee-Titlis

Assemblée générale ordinaire du 21.02.2024

Vote exécuté par Ethos 05.02.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
3	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de Dr. iur. Christoph Baumgartner	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (42.9%). Il préside le comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 88 %
4.1.b	Réélection de Mme Dominique Gisin	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
4.1.c	Réélection de M. Martin Odermatt	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (42.9%).	✓ 83 %
4.1.d	Réélection de M. Markus Thumiger	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 12 ans, relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (42.9%). Il préside le comité de nomination, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 85 %
4.1.e	Réélection de M. Hans Wicki	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
4.1.f	Réélection de M. Guido Zumbühl	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 12 ans, relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (42.9%).	✓ 83 %
4.1.g	Réélection de M. Patrick Zwyszig	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
4.2	Réélection de M. Hans Wicki en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.a	Réélection de M. Markus Thumiger au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Thumiger au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 81 %
4.3.b	Réélection de M. Hans Wicki au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
4.3.c	Réélection de M. Guido Zumbühl au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Zumbühl au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 78 %
4.3.d	Election de Mme Dominique Gisin au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.4	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.5	Réélection de Mme Brigitte Scheuber en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
6	Modification des statuts					
6.1	Modification des statuts : Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
6.2	Modification des statuts : Assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.3	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 83 %
6.4	Modification des statuts : Conseil d'administratiion	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le nombre maximal de mandats proposé est considéré comme excessif.	✓ 82 %
6.5	Modification des statuts : Changements rédactionnels et juridiction compétente	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %

CPH

Assemblée générale ordinaire du 20.03.2024

Vote exécuté par Ethos 06.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
5	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu. Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. Le rapport ne couvre pas les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs. Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La société ne soumet pas un vote annuel sur son rapport climatique et le rapport climatique ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
6	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Kaspar Kelterborn	POUR	POUR	POUR		
6.1.2	Réélection de Dr. Claudine Mollenkopf	POUR	POUR	POUR		
6.1.3	Réélection de M. Peter Schaub	POUR	POUR	POUR		
6.1.4	Réélection de M. Tim Talaat-Schnorf	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	
6.1.5	Réélection de M. Manuel Werder	POUR	POUR	POUR		
6.1.6	Réélection de M. Christian Wipf	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 16 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Réélection de M. Peter Schaub en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
6.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.3.1	Réélection de Dr. Claudine Mollenkopf au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.3.2	Réélection de M. Peter Schaub au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.3.3	Réélection de M. Tim Talaat-Schnorf au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Talaat-Schnorf au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
6.3.4	Réélection de M. Christian Wipf au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Wipf au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
6.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 53 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	
6.5	Réélection de Adlegem Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
7.1	Modification des statuts : Augmentation des limites d'inscription pour les Nominees	POUR	POUR	POUR		
7.2	Modification des statuts : Raccourcissement du délai d'inscription à l'ordre du jour	POUR	POUR	POUR		
7.3	Modification des statuts : Quorum	POUR	POUR	POUR		

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
	Elections au conseil d'administration					
2.a.a	Election de M. Michael Dufton	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2.a.b	Election de M. Ateet Patel	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2.a.c	Election de M. Nathan Partington	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2.a.d	Election de M. Hubert Rüedi	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2.a.e	Election de Dr. Felix Buschor	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2.a.f	Election de M. Christoph Stettler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2.b	Election de M. Michael Dufton en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2.c	Elections au comité de nomination et rémunération					
2.c.a	Election de M. Ateet Patel au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2.c.b	Election de M. Nathan Partington au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Modification des statuts	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	✓ 99 %
4	Approbation de la décotation des actions de la SIX Swiss Exchange	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Dätwyler

Assemblée générale ordinaire du 14.03.2024

Vote exécuté par Ethos 29.02.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Meeting spécial pour les actionnaires au porteur					
4.1.1	Renommer M. Jens Breu comme représentant des actionnaires au porteur	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.2	Renommer M. Martin Hirzel comme représentant des actionnaires au porteur	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.3	Nommer Mr. Dirk Lambrecht comme représentant des actionnaires au porteur	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).	✓
4.2	Réélection de Dr. Paul Johann Hälg en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
4.3	Réélection de Dr. Hanspeter Fässler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓
4.4	Réélection de M. Claude R. Cornaz	POUR	POUR	POUR		✓
4.5	Réélection de M. Jürg Fedier	POUR	POUR	POUR		✓
4.6	Réélection de Dr. Gabi Huber	POUR	POUR	POUR		✓
4.7	Election des candidats qui ont été nommés lors du meeting spécial (OBJETS 4.1.1, 4.1.2 and 4.1.3)					
4.7.1	Réélection de M. Jens Breu	POUR	POUR	POUR		✓
4.7.2	Réélection de M. Martin Hirzel	POUR	POUR	POUR		✓
4.7.3	Election de M. Dirk Lambrecht	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).	✓
5	Elections au comité de nomination et rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1	Réélection de Dr. Hanspeter Fässler au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. sc. techn. Fässler au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
5.2	Réélection de M. Claude R. Cornaz au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
5.3	Réélection de M. Jens Breu au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
7	Réélection de M. Remo Baumann en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓

DKSH

Assemblée générale ordinaire du 26.03.2024

Vote exécuté par Ethos 13.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs. Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur tous les enjeux matériels.	✓
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓
5.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Gabriel Baertschi	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.2	Réélection de Dr. Wolfgang Baier	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.3	Réélection de M. Jack Clemons	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.4	Réélection de M. Adrian T. Keller	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.5	Réélection de M. Andreas W. Keller	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.6	Réélection de Prof. Dr. Annette G. Köhler	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.7	Réélection de Dr. Hans Christoph Tanner	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.8	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.9	Réélection de M. Marco Gadola en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
6.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.2.1	Réélection de M. Gabriel Baertschi au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
6.2.2	Réélection de M. Adrian T. Keller au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2.3	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
7	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
8	Réélection de M. Ernst A. Widmer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓

EFG International

Assemblée générale ordinaire du 22.03.2024

Vote exécuté par Ethos 12.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs. Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓
4.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓
4.2	Dividende prélevé sur les réserves provenant d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓
7.1	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de M. Emmanuel L. Bussetil	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 19 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓
7.1.2	Réélection de M. Alexander Classen	POUR	POUR	POUR		✓
7.1.3	Réélection de M. Boris F. J. Collardi	POUR	POUR	POUR		✓
7.1.4	Réélection de M. Roberto Isolani	POUR	POUR	POUR		✓
7.1.5	Réélection de Dr. John Spiro Latsis	POUR	POUR	POUR		✓
7.1.6	Réélection de Mme Maria Leistner	POUR	POUR	POUR		✓
7.1.7	Réélection de M. Philip Lofts	POUR	POUR	POUR		✓
7.1.8	Réélection de M. Carlo M. Lombardini	POUR	POUR	POUR		✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1.9	Réélection de Dr. Périclès-Paul Petalas	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 19 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il a 81 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Le taux de participation de Dr. Petalas aux séances du conseil est insuffisant, sans explication satisfaisante.</p>	✓
7.1.10	Réélection de M. Stuart M. Robertson	POUR	POUR	POUR		✓
7.1.11	Réélection de Mme Amy Yok Tak Yip	POUR	POUR	POUR		✓
7.1.12	Election de Mme Prasanna Gopalakrishnan	POUR	POUR	POUR		✓
7.2	Réélection de M. Alexander Classen en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
8	Elections au comité de nomination et rémunération					
8.1	Réélection de M. Emmanuel L. Bussetil au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Bussetil au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
8.2	Réélection de M. Alexander Classen au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
8.3	Réélection de M. Boris F. J. Collardi au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓
8.4	Réélection de M. Roberto Isolani au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓
8.5	Election de M. Philip Lofts au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
9	Réélection de ADROIT Attorneys en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
10	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓

Givaudan

Assemblée générale ordinaire du 21.03.2024

Vote exécuté par Ethos 05.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Victor Waldemar Balli	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.2	Réélection de Mme Ingrid Deltenre	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.3	Réélection de Dr. Olivier A. Filliol	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.4	Réélection de Mme Sophie Gasperment	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.5	Réélection de M. Calvin Grieder en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.6	Réélection de M. Roberto Guidetti	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓
6.1.7	Réélection de M. Tom Knutzen	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓
6.2	Elections au comité de rémunération					
6.2.1	Réélection de M. Victor Waldemar Balli au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
6.2.2	Réélection de Mme Ingrid Deltenre au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
6.2.3	Réélection de Dr. Olivier A. Filliol au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
6.3	Réélection de M. Manuel Isler en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
6.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
7.2.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Urs Kaufmann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
5.2	Réélection de Dr. sc. techn. Beat Kälin	POUR	POUR	POUR		
5.3	Réélection de Mme Marina Bill	POUR	POUR	POUR		
5.4	Réélection de Prof. Dr. oec. Monika Bütler	POUR	POUR	POUR		
5.5	Réélection de Mme Kerstin Günther	POUR	POUR	POUR		
5.6	Réélection de M. Rolf Seiffert	POUR	POUR	POUR		
5.7	Réélection de Dr. iur. Franz Studer	POUR	POUR	POUR		
5.8	Réélection de M. Jörg Walther	POUR	POUR	POUR		
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de Prof. Dr. oec. Monika Bütler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.2	Réélection de Mme Marina Bill au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.3	Réélection de Dr. sc. techn. Beat Kälin au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
7	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération en espèces du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
8.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération en actions du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
8.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10	Réélection de M. Bratschi AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
11	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		

Hypothekarbank Lenzburg

Assemblée générale ordinaire du 16.03.2024

Vote exécuté par Ethos 01.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes annuels et des rapports de l'auditeur	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Présentation des états financiers selon les principes "true and fair view"	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5	Modification des statuts: révision du Code des Obligations	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes. La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 88 %
6	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.	✓ 86 %
6.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de Prof. Dr. Doris Agotai Schmid	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.1.2	Réélection de M. Gerhard Hanhart	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 27 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %
7.1.3	Réélection de M. Christoph Käppeli	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
7.1.4	Réélection de M. Marco Killer	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.1.5	Réélection de M. Josef Lingg	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7.1.6	Réélection de Dr. iur. Josianne Magnin	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7.1.7	Réélection de M. Christoph Schwarz	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7.1.8	Réélection de Dr. iur. Thomas Wietlisbach	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
7.1.9	Réélection de Mme Susanne Ziegler	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7.2	Election de Mme Marianne Wildi	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.3	Réélection de M. Gerhard Hanhart en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hanhart au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
7.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.4.1	Réélection de M. Josef Lingg au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7.4.2	Réélection de Dr. iur. Thomas Wietlisbach au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7.4.3	Election de Dr. iur. Josianne Magnin au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7.5	Réélection de Mme Daniela Müller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 29 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 93 %
8	Divers	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		

Implenia

Assemblée générale ordinaire du 26.03.2024

Vote exécuté par Ethos 14.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p>	✓
4.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Hans-Ulrich Meister en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.2	Réélection de M. Henner Mahlstedt	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.3	Réélection de M. Kyrre Olaf Johansen	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.4	Réélection de Prof. Dr. Martin A. Fischer	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.5	Réélection de Mme Barbara Lambert	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.6	Réélection de Mme Judith Bischof	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.7	Réélection de M. Raymond Cron	POUR	POUR	POUR		✓
5.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.2.1	Réélection de M. Kyrre Olaf Johansen au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
5.2.2	Réélection de Prof. Dr. Martin A. Fischer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
5.2.3	Réélection de M. Raymond Cron au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
5.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
	Marge de fluctuation du capital					
6	Suppression du capital autorisé existant	POUR	POUR	POUR		✓
7	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital de plus de 20% du capital déjà émis	✓

Intershop

Assemblée générale ordinaire du 27.03.2024

Vote exécuté par Ethos 14.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel et des comptes consolidés	POUR	POUR	POUR		
1.2	Approbation des comptes annuels d'Intershop Holding AG	POUR	POUR	POUR		
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
1.4	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		
1.5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
2.	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires. La taille du conseil d'administration reste inférieure à 4 membres de manière durable.	
3.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
3.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4	Modification des statuts					
4.1.1	Approbation de la division du capital-actions	POUR	POUR	POUR		
4.1.2	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	
4.1.3	Modification des statuts : Capital-actions, opting-out, action et registre des actionnaires	POUR	POUR	POUR		
4.2	Modification des statuts : Assemblée générale et représentant indépendant	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	
4.3	Modification des statuts: Conseil d'administration, direction générale, communications et avis publics	POUR	POUR	POUR		
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.a	Réélection de M. Ernst Schaufelberger	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.	
5.1.b	Réélection de Dr. iur. Christoph Nater	POUR	POUR	POUR		

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1.c	Election de Dr. iur. Gregor Bucher	POUR	POUR	POUR		
5.2	Réélection de M. Ernst Schaufelberger en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.	
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.a	Réélection de M. Ernst Schaufelberger au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Schaufelberger au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
5.3.b	Réélection de Dr. iur. Christoph Nater au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.3.c	Election de Dr. iur. Gregor Bucher au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.4	Réélection de BFMS Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
5.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 32 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	

Kinarus Therapeutics Holding

Assemblée générale extraordinaire du 01.03.2024

Vote exécuté par Ethos 16.02.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Augmentation du capital ordinaire pour procéder au regroupement des actions	POUR	POUR	POUR		✓
1.2	Regroupement d'actions	POUR	POUR	POUR		✓
2	Réduction du capital	POUR	POUR	POUR		✓
3	Augmentation ordinaire de capital	POUR	POUR	POUR		✓
4	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓
5	Création d'un capital conditionnel	POUR	POUR	POUR		✓
6	Modification des statuts : Nom de la société	POUR	POUR	POUR		✓
7	Modification des statuts : Domicile de la société	POUR	POUR	POUR		✓
8	Modification des statuts : But social	POUR	POUR	POUR		✓
9	Elections au conseil d'administration					
9.1	Election de M. Günter Graubach	POUR	POUR	POUR		✓
9.2	Election de M. Roland Rutschmann	POUR	POUR	POUR		✓
9.3	Election de M. Marian Borovsky en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
10	Elections au comité de rémunération					
10.1	Election de M. Günter Graubach au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
10.2	Election de M. Roland Rutschmann au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
10.3	Election de M. Marian Borovsky au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
11	Election de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓

Leclanché

Assemblée générale extraordinaire du 12.01.2024

Vote exécuté par Ethos 25.12.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
	Contexte de l'assemblée générale extraordinaire					
1	Décharge de M. Bernard Pons	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La société est en situation de perte de capital, de surendettement, en sursis concordataire ou il existe un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité (« going concern »).</p> <p>Ethos est en désaccord avec la gestion effectuée par le conseil d'administration.</p>	✓ 98 %
2	Elections au conseil d'administration					
2.1	Election de M. Lex Bentner	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Election de M. Abdallah Chatila	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Election de M. Lex Bentner en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Leonteq

Assemblée générale ordinaire du 28.03.2024

Vote exécuté par Ethos 15.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
3	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		
4	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Christopher M. Chambers	POUR	POUR	POUR		
6.1.2	Réélection de Mme Sylvie Davidson	POUR	POUR	POUR		
6.1.3	Réélection de Mme Susana Gomez Smith	POUR	POUR	POUR		
6.1.4	Réélection de M. Richard A. Laxer	POUR	POUR	POUR		
6.1.5	Réélection de M. Philippe Le Baquer	POUR	POUR	POUR		
6.1.6	Réélection de Dr. iur. Thomas R. Meier	POUR	POUR	POUR		
6.1.7	Réélection de Dr. iur. Philippe A. Weber	POUR	POUR	POUR		
6.2	Réélection de M. Christopher M. Chambers en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
6.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.3.1	Réélection de Mme Susana Gomez Smith au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.3.2	Réélection de M. Richard A. Laxer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.3.3	Réélection de Dr. iur. Philippe A. Weber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
7	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
8	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
9.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
9.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	
9.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	

Meyer Burger

Assemblée générale extraordinaire du 18.03.2024

Vote exécuté par Ethos 06.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
	Contexte de l'assemblée générale extraordinaire					
1	Réduction du capital par réduction de valeur nominale et augmentation ordinaire du capital	POUR	POUR	POUR		
2	Augmentation du capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	POUR	POUR		
3	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		

Mobimo

Assemblée générale ordinaire du 26.03.2024

Vote exécuté par Ethos 13.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende ordinaire	POUR	POUR	POUR		
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves d'apports en capital	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de Mme Sabrina Contratto	POUR	POUR	POUR		
4.1.b	Réélection de M. Brian Fischer	POUR	POUR	POUR		
4.1.c	Réélection de Mme Bernadette Koch	POUR	POUR	POUR		
4.1.d	Réélection de M. Stéphane Maye	POUR	POUR	POUR		
4.1.e	Réélection de M. Peter Schaub en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
4.1.f	Réélection de Dr. oec. Martha Scheiber	POUR	POUR	POUR		
4.1.g	Election de M. Markus Schürch	POUR	POUR	POUR		
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.a	Réélection de Mme Bernadette Koch au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.2.b	Réélection de M. Brian Fischer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.2.c	Réélection de M. Stéphane Maye au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.3	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
4.4	Réélection de Grossenbacher Rechtsanwälte AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1	Modification des statuts : But social	POUR	POUR	POUR		
7.2	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		
7.3	Modification des statuts : Inscription au registre des actions	POUR	POUR	POUR		
7.4	Modification des statuts : Rémunération variable de la direction générale	POUR	POUR	POUR		

Novartis

Assemblée générale ordinaire du 05.03.2024

Vote exécuté par Ethos 19.02.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 92 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 90 %
5.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 84 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de Dr. Jörg Reinhardt en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.2	Réélection de Dr. Nancy C. Andrews	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Réélection de M. Ton Büchner	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
6.4	Réélection de M. Patrice Bula	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.5	Réélection de Mme Elizabeth Doherty	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.6	Réélection de Mme Bridgette P. Heller	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.7	Réélection de M. Daniel Hochstrasser	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.8	Réélection de M. Frans van Houten	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.9	Réélection de Dr. Simon Moroney	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.10	Réélection de Mme Ana de Pro Gonzalo	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.11	Réélection de Prof. Dr. Charles L. Sawyers	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.12	Réélection de M. William T. Winters	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.13	Réélection de M. John D. Young	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1	Réélection de M. Patrice Bula au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
7.2	Réélection de Mme Bridgette P. Heller au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7.3	Réélection de Dr. Simon Moroney au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7.4	Réélection de M. William T. Winters au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Réélection de M. Peter Andreas Zahn en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Novavest Real Estate

Assemblée générale ordinaire du 20.03.2024

Vote exécuté par Ethos 11.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
3	Décision sur l'emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.a	Réélection de M. Gian Reto Lazzarini	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.b	Réélection de Dr. Markus Neff	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.c	Réélection de M. Stefan Hiestand	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.d	Réélection de M. Daniel Ménard	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.e	Réélection de Mme Floriana Scarlato	POUR	POUR	POUR		✓
5.2	Réélection de M. Gian Reto Lazzarini en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.a	Réélection de Dr. Markus Neff au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
5.3.b	Réélection de M. Daniel Ménard au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
5.4	Réélection de Jermann Künzli Rechtsanwalt en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
5.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓
7	Réduction du capital par remboursement de valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓
8	Renouvellement de la marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓
9	Modification des statuts : auditeur	POUR	POUR	POUR		✓

OC Oerlikon Corporation

Assemblée générale ordinaire du 21.03.2024

Vote exécuté par Ethos 12.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu de la situation financière et des intérêts à long terme de l'entreprise, de tous ses actionnaires et de ses autres parties prenantes.	✓
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Prof. Dr. Michael Süss en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est également CEO et le cumul des fonctions est permanent.	✓
5.2	Réélection de M. Paul Adams	POUR	POUR	POUR		✓
5.3	Réélection de M. Jürg Fedier	POUR	POUR	POUR		✓
5.4	Réélection de Mme Inka Koljonen	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓
5.5	Réélection de Mme Irina Matveeva	POUR	POUR	POUR		✓
5.6	Réélection de M. Alexey V. Moskov	POUR	POUR	POUR		✓
5.7	Réélection de M. Gerhard Pegam	POUR	POUR	POUR		✓
5.8	Réélection de M. Zhenguo Yao	POUR	POUR	POUR		✓
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de M. Paul Adams au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale. Il a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la bonne pratique.	✓
6.2	Réélection de Mme Inka Koljonen au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Koljonen au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3	Réélection de M. Alexey V. Moskov au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la bonne pratique.</p>	✓
6.4	Réélection de M. Gerhard Pegam au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la bonne pratique.</p>	✓
6.5	Réélection de M. Zhenguo Yao au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la bonne pratique.</p>	✓
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
8	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
9	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓
11	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
12	Vote contraignant sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p>	✓

Schindler

Assemblée générale ordinaire du 19.03.2024

Vote exécuté par Ethos 05.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels.	
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération des membres exécutifs du conseil (qui ne font pas partie de la direction générale) est excessive.	
5.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil de manière régulière. La rémunération des membres exécutifs du conseil (qui ne font pas partie de la direction générale) ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
5.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La hausse proposée par rapport à l'année précédente est non justifiée.	
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Silvio Napoli en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles (CEO) et le cumul des fonctions n'est pas de très courte durée.	
6.2.1	Réélection de M. Alfred N. Schindler	POUR	POUR	POUR		
6.2.2	Réélection de M. Patrice Bula	POUR	POUR	POUR		

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2.3	Réélection de M. Luc Bonnard	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il a 78 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 40 ans, consultant de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (36.4%).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p>	
6.2.4	Réélection de Prof. Dr. oec. Monika Bütler	POUR	POUR	POUR		
6.2.5	Réélection de M. Günter Schäuble	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p> <p>Il a exercé des fonctions exécutives dans la société durant les trois dernières années, le conseil comporte trop de membres exécutifs (4) et il siègera au comité d'audit.</p>	
6.2.6	Réélection de M. Tobias B. Staehelin	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le conseil d'administration comporte trop d'administrateurs exécutifs par rapport à la pratique suisse.</p> <p>L'indépendance du conseil est insuffisante (36.4%).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p>	
6.2.7	Réélection de Mme Carole Vischer	POUR	POUR	POUR		
6.2.8	Réélection de Mme Petra Winkler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente.	
6.3	Election de M. Christoph Mäder	POUR	POUR	POUR		
6.4	Election de M. Thomas Zurbuchen	POUR	POUR	POUR		
6.5	Elections au comité de rémunération					
6.5.1	Réélection de M. Patrice Bula au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la bonne pratique.	
6.5.2	Réélection de Prof. Dr. oec. Monika Bütler au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la bonne pratique.	
6.6	Election de Mme Petra Winkler au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Winkler au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
6.7	Réélection de Dr. iur. Adrian von Segesser en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
7	Modification des statuts : Suppression de l'obligation de détention minimale d'actions	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur la gouvernance de la société.	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
3.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende en actions et en espèces	POUR	POUR	POUR		✓
3.2	Augmentation ordinaire du capital	POUR	POUR	POUR		✓
3.3	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Calvin Grieder	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.2	Réélection de Dr. Sami Atiya	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.3	Réélection de Mme Phyllis Ka Yan Cheung	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.4	Réélection de M. Ian Gallienne	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.5	Réélection de M. Tobias Hartmann	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.6	Réélection de Dr. Jens Riedl	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.7	Réélection de Mme Kory Sorenson	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.8	Réélection de Mme Janet S. Vergis	POUR	POUR	POUR		✓
4.2	Réélection de M. Calvin Grieder en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Réélection de Dr. Sami Atiya au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
4.3.2	Réélection de M. Ian Gallienne au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
4.3.3	Réélection de Mme Kory Sorenson au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
4.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
4.5	Réélection de Notaires à Carouge en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
5.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale pour 2024	POUR	POUR	POUR		✓
5.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale pour 2025	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓
6.1	Modification des statuts: rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	✓
6.2	Modification des statuts: autres changements	POUR	POUR	POUR		✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Victor Waldemar Balli	POUR	POUR	POUR		
4.1.2	Réélection de Mme Lucrèce Foufopoulos-De Ridder	POUR	POUR	POUR		
4.1.3	Réélection de M. Justin Marshall Howell	POUR	POUR	POUR		
4.1.4	Réélection de Mme Gordana Landén	POUR	POUR	POUR		
4.1.5	Réélection de Mme Monika Ribar	POUR	POUR	POUR		
4.1.6	Réélection de M. Paul Schuler	POUR	POUR	POUR		
4.1.7	Réélection de M. Thierry F. J. Vanlancker	POUR	POUR	POUR		
4.2	Election de M. Thomas Aebischer	POUR	POUR	POUR		
4.3	Election de M. Thierry F. J. Vanlancker en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
4.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.4.1	Réélection de M. Justin Marshall Howell au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.4.2	Réélection de Mme Gordana Landén au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.4.3	Election de M. Paul Schuler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.5	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
4.6	Réélection de M. Jost Windlin en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
5	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		
6.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		

Swiss Prime Site

Assemblée générale ordinaire du 19.03.2024

Vote exécuté par Ethos 01.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels, et du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Ton Büchner	POUR	POUR	POUR		
6.1.2	Réélection de M. Reto Conrad	POUR	POUR	POUR		
6.1.3	Réélection de Mme Barbara A. Knoflach	POUR	POUR	POUR		
6.1.4	Réélection de Dr. Gabrielle Nater-Bass	POUR	POUR	POUR		
6.1.5	Réélection de M. Thomas Studhalter	POUR	POUR	POUR		
6.1.6	Réélection de Mme Brigitte Walter	POUR	POUR	POUR		
6.1.7	Election de Dr. Detlef Trefzger	POUR	POUR	POUR		
6.2	Réélection de M. Ton Büchner en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
6.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.3.1	Réélection de Dr. Gabrielle Nater-Bass au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.3.2	Réélection de Mme Barbara A. Knoflach au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.3.3	Election de Dr. Detlef Trefzger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.4	Réélection de M. Paul Wiesli en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
6.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu. Le rapport ne couvre pas les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs.	
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Michael Rechsteiner en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
4.2	Réélection de Dr. oec. Roland Abt	POUR	POUR	POUR		
4.3	Réélection de Mme Monique Bourquin	POUR	POUR	POUR		
4.4	Réélection de M. Guus Dekkers	POUR	POUR	POUR		
4.5	Réélection de Dr. rer. pol. Frank Esser	POUR	POUR	POUR		
4.6	Réélection de Mme Sandra Lathion-Zweifel	POUR	POUR	POUR		
4.7	Réélection de Mme Anna Mossberg	POUR	POUR	POUR		
4.8	Election de M. Daniel Münger	POUR	POUR	POUR		
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de Dr. oec. Roland Abt au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.2	Réélection de Mme Monique Bourquin au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.3	Réélection de Dr. rer. pol. Frank Esser au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.4	Réélection de M. Michael Rechsteiner au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.5	Election de Dr. oec. Fritz Zurbrügg au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
7	Réélection de Reber Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		

TE Connectivity

Assemblée générale ordinaire du 13.03.2024

Vote exécuté par Ethos 26.02.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Elections au conseil d'administration					
1.a	Réélection de M. Jean-Pierre Clamadieu	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.b	Réélection de M. Terrence R. Curtin	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 99 %
1.c	Réélection de M. Carol A. Davidson	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
1.d	Réélection de Mme Lynn A. Dugle	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.e	Réélection de Dr. William A. Jeffrey	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
1.f	Réélection de Mme Syaru Shirley Lin	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.g	Réélection de M. Heath A. Mitts	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CFO).	✓ 94 %
1.h	Réélection de M. Abhijit Y. Talwalkar	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 90 %
1.i	Réélection de M. Mark C. Trudeau	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.j	Réélection de Mme Dawn C. Willoughby	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.k	Réélection de Mme Laura H. Wright	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
2	Election de M. Carol A. Davidson en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Elections au comité de rémunération					
3.a	Réélection de M. Abhijit Y. Talwalkar au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Talwalkar au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 93 %
3.b	Réélection de M. Mark C. Trudeau au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.c	Réélection de Mme Dawn C. Willoughby au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Election de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels					
5.1	Approbation du rapport annuel 2022/23 (hors le rapport de rémunération et les comptes statutaires et consolidés)	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Approbation des comptes statutaires 2022/23	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Approbation des comptes consolidés 2022/23	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1	Réélection de Deloitte & Touche LLP en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.2	Réélection de Deloitte AG en tant qu'auditeur en Suisse	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.3	Réélection de PricewaterhouseCoopers AG en tant qu'auditeur spécial	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Vote consultatif sur la rémunération de la direction générale (droit américain)	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %
9	Vote consultatif sur le rapport de rémunération (droit suisse)	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions.</p>	✓ 96 %
11	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
12	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
13	Approbation d'un remboursement d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
14	Renouvellement de la marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis</p> <p>L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.</p>	✓ 96 %
15	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
16	Modification des statuts					
16.1	Modification des statuts : Assemblée générale et questions relatives aux actionnaires	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
16.2	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 86 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
16.3	Modification des statuts : Conseil d'administration, rémunérations et mandats	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
17	Approbation d'un programme de rachat d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
18	Approbation du plan d'actions 2024	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %